

de cette visite un événement remarquable. Je ne crois pas qu'il y ait des hommes pouvant se rendre plus utiles au Canada en faisant connaître ses ressources que ces distingués représentants de la profession médicale.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER: Ecoutez! écoutez!

M. FOSTER: La question n'est pas de savoir si l'aide doit être accordée; mais ceci est-il une contribution au fonds du comité de citoyens chargé de l'organisation à Montréal? Est-ce pour les frais de voyage de ces délégués en ce pays? Est-ce pour les recevoir? Comment l'argent sera-t-il appliqué?

Le MINISTRE DES FINANCES: Si je comprends bien, les frais de voyage seront payés par les membres de la profession médicale eux-mêmes. C'est afin de permettre au comité de Montréal, composé, je crois, de membres de la profession médicale, de faire à l'association une réception convenable. Il y aura un grand nombre de dépenses nécessaires à une organisation de ce genre. Le comité est composé de médecins, et je suis certain que nous pourrions compter sur lui pour que l'argent soit judicieusement appliqué. L'honorable député de l'une des divisions de Montréal (le Dr Roddick), est le président du comité, avec le Dr Lachapelle, de Montréal. Tous deux sont des membres distingués de la profession, et ce sont eux qui seront chargés de l'affaire.

M. FOSTER: Je suppose que le programme exposé par mon honorable ami relativement à l'économie interne du sous-sol de la Chambre prévaudra en cette occasion.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES: Les médecins seront les meilleurs juges de cette question.

Paiement des frais de transport de Son Excellence Li Hung Chang et de sa suite à travers le Canada depuis les chutes Niagara jusqu'à Vancouver... \$3,000

M. FOSTER: Il nous faut une explication au sujet de cette dépense.

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding): Si l'on désire avoir des détails, mon honorable ami le contrôleur du Revenu de l'intérieur sera heureux de les fournir. Si j'ai bien compris, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique paye une partie considérable de la dépense, et ceci est notre contribution. La balance sera payée par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

M. FOSTER: A quoi ceci s'applique-t-il?

Le MINISTRE DES FINANCES: Au transport et à l'entretien durant le voyage.

M. FOSTER: Et le docteur Horsey?

Le MINISTRE DES FINANCES: Je présume que ses dépenses seront incluses dans la facture générale. Dans tous les cas, elles seront très minimes. Nous donnons cette somme à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et elle paye tous les comptes.

M. FIELDING.

M. FOSTER: Est-ce que mon honorable ami, le contrôleur du Revenu de l'intérieur, a quelque déclaration à faire?

Le CONTROLEUR DU REVENU DE L'INTÉRIEUR (sir Henri Joly de Lotbinière): Tout ce que je puis dire, c'est que nous avons tâché de recevoir notre distingué visiteur d'une façon aussi hospitalière que possible. Le coût de la réception à Niagara n'était rien comparé à la satisfaction qu'elle a paru lui procurer. La compagnie du chemin de fer électrique a généreusement mis ses voitures à notre disposition pour transporter Li Hung Chang et sa suite sur son chemin, et leur montrer les chutes et les rapides. Les citoyens de Niagara se sont également mis en frais pour honorer notre hôte. Lorsque nous sommes allés à Toronto, il a été très bien reçu à l'exposition alors tenue en cette ville, et je ne crois pas que nous ayons rien à payer pour cette partie de la réception. Quant au reste, je l'ai quitté à Nipissing, et je suis heureux de croire, d'après un télégramme reçu avant son embarquement à Vancouver, qu'il a été parfaitement satisfait de l'hospitalité dont nous avons fait preuve à son égard.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER: Bien que le temps presse, je crois qu'il n'est que juste pour moi de déclarer jusqu'à quel point j'ai été enchanté de la manière dont l'honorable contrôleur du Revenu a fait les honneurs de l'hospitalité du Canada envers cet homme distingué. Quoique j'aie des opinions bien tranchées, la plupart sympathiques aux vues des représentants de la Colombie-Anglaise au sujet de la question de l'immigration chinoise au Canada, néanmoins, nous devons tous reconnaître que cet homme distingué était l'hôte de la nation canadienne. Mon seul regret, au sujet de cette dépense, c'est que le gouvernement se soit senti obligé de la partager avec une compagnie, que ce soit la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ou tout autre compagnie de transport. Je crois que le Canada en est arrivé à cette période où il peut se montrer hospitalier à ses propres frais, et faire ces choses d'une façon convenable et digne; et tant que le contrôleur du Revenu de l'intérieur est concerné, je crois qu'il s'est acquitté de ses devoirs comme représentant du gouvernement canadien à la satisfaction de tous les Canadiens.

Perception du revenu.—Douanes.—
Nouvelle somme requise pour
faire face aux appointements et
aux dépenses éventuelles des
divers ports d'entrée dans les diffé-
rentes provinces.—Québec..... \$8,850

M. WOOD (Brockville): J'aimerais demander au contrôleur des Douanes si ce crédit est destiné en grande partie à couvrir le déficit qui s'est produit au port de Montréal pendant le dernier exercice.

Le CONTROLEUR DES DOUANES (M. Paterson): Non. Les estimations supplémentaires qui ont été adoptées l'autre soir ont pourvu à cela. Les estimations que nous préparons ont pour but de nous procurer les fonds nécessaires pour payer ceux qui sont actuellement employés avec les contingents des divers bureaux. L'argent ne sera pas nécessairement tout employé; mais l'autre soir, l'ex-ministre des Finances a posé en principe que